

Conseil Régional 27 juin 2008
Sans papiers : un peu d'humanité !
Olivier BULARD

Monsieur le Préfet,

Nous connaissons la politique du gouvernement en matière d'immigration. Il ne s'agit pas ici d'avoir un débat sur cette question.

Mais il se trouve que quelques cas de familles sans papiers, ici ou là, révèle les limites de la mise en œuvre actuelle de cette politique.

Je citerai deux cas en Maine-et-Loire :

- Celui de la famille Popov, en situation irrégulière aux yeux de la Préfecture, mais inexpulsable car non reconnue dans son pays d'origine, le Kazakhstan. Cette famille s'est vue contrainte de s'installer dans la clandestinité, situation inextricable qui dure depuis des mois.
- Le deuxième cas est celui d'un papa ivoirien, Monsieur Coulibaly, qui vient d'être expulsé, laissant seul en France un garçon de 11 ans, privé de son père et de sa mère qui s'est suicidée. Le juge pour enfant avait pourtant validé la tutelle du papa.

Devant de tels cas extrêmes, merci Monsieur le Préfet, de bien vouloir avoir recours à l'humanité et à la sagesse qui semblent s'imposer.

Olivier BULARD